



**MINISTÈRE
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ACCES, FORMATION, CARRIÈRE ET
CONDITIONS D'EXERCICE DU METIER DE CTT
PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL
RÉUNION DU 17 MARS 2026**

Le contexte et les actions entreprises

- Des échanges entre organisations syndicales et administration centrale (DRH et DGITM)
- Des échanges entre la DGITM et les DREAL (réunions CSTR, bilatérales...)
- Un état des lieux sur les responsables d'unités de contrôle en janvier 2025
- Des ajustements (parcours individualisé) et des réflexions autour de la formation initiale (enquête auprès des trois dernières promotions)
- Une majoration indemnitaire pour les responsables d'unité de contrôle en 2025

L'identification d'enjeux majeurs à approfondir

- Attractivité du métier
- Compétences
- Protection et sécurité des agents
- Déroulement et progression de carrière

Un programme de travail décliné en 4 axes

- 1°) Attractivité et recrutement
- 2°) Formation initiale et continue
- 3°) Conditions d'exercice du métier
- 4°) Parcours professionnels et mobilité

1. Attractivité et recrutement : attirer davantage de candidats, avec des profils variés.

1.1. Promouvoir le métier auprès d'un public plus large avec des méthodes de communication adaptées et avec un réseau d'ambassadeurs ;

1.2. Questionner l'opportunité d'introduire des conditions et prérequis au recrutement, au regard des contraintes et des exigences du métier (aptitude physique, exercice de l'autorité publique...) ;

1.3. Réfléchir à une évolution des épreuves du concours, en fonction des profils recherchés et des conditions d'exercice.

2. Acquisition, maintien et développement des compétences : répondre aux besoins et nécessités tout au long de la carrière.

2.1. Réinterroger le contenu et les modalités de la **formation initiale** et de l'offre de **formation continue** et leur articulation ;

2.2. Envisager le suivi d'un **cursus de maintien en compétence** à échéance régulière : opportunité, champs, modalités ;

2.3. Consolider le **vivier de formateurs** internes ;

2.4. Structurer le **réseau des experts et référents**.

3. Conditions d'exercice du métier : assurer un environnement de travail sûr et serein

3.1. Identification des agents et des services : signes distinctifs, réédition périodique des cartes professionnelles ;

3.2. Protection des agents : clarification des règles de protection fonctionnelle, attitude face aux incidents et agressions, réflexions sur l'anonymisation ;

3.3. Santé et sécurité : caractérisation des risques professionnels spécifiques, bonnes pratiques.

4. Parcours professionnels et mobilité : permettre un déroulé de carrière cohérent tout en répondant aux besoins des services.

4.1. Favoriser les **passerelles** vers la catégorie A : état des lieux et perspectives souhaitables, différentes voies possibles (B technique, réforme statutaire, plan de requalification) ;

4.2. Identifier les besoins des services pour des agents de contrôle de catégorie A ; déterminer les **postes correspondants** ;

4.3. Proposer un **parcours de mobilité** lors d'une promotion à des responsabilités supérieures ; aborder les mobilités géographiques et fonctionnelles, la temporalité.

Discussion

- Le partage des enjeux et du programme de travail
- La priorisation des travaux à mener
- La méthode et le calendrier

Projet de calendrier des réunions avec les représentants du personnel

- Date en juin 2026
- Date fin septembre 2026
- 27 novembre 2026
- 02 février 2027



**MINISTÈRE
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI DE VOTRE ATTENTION